

MOUTIER

Un «Lift» vers le monde professionnel?

► Un nouvel outil favorisant une bonne transition entre l'école obligatoire et le monde du travail pourrait voir le jour à Moutier.

► Alors que des écoliers se retrouvent chaque année sans solution de formation, le PSA souhaite maximiser les chances de ceux qui n'ont a priori pas tous les atouts pour intégrer le marché du travail.

► Dans une motion au Conseil de ville, il plaide ainsi pour la mise en place du projet «Lift», lequel propose aux élèves de l'école secondaire de se frotter au monde du travail avec quelques heures hebdomadaires en entreprise.

Le constat est le même partout. À l'heure de quitter les bancs de l'école obligatoire, un certain nombre de jeunes se retrouvent sans solution de formation. Face à cette situation, d'autant plus à l'heure où la crise du coronavirus a perturbé les activités scolaires, le Parti socialiste autonome (PSA) de Moutier juge opportun de maximiser les chances de ceux qui n'ont pas tous les atouts, scolaires ou sociaux, pour intégrer le marché du travail.



Le PSA souhaite donner toutes les chances aux jeunes de trouver une place d'apprentissage.

ARCHIVES PRÉTEXTE ROGER MEIER

Dans une motion portée par Danila Sauvain et qui sera débattue à la prochaine séance du Conseil de ville, le 7 décembre, le parti appelle ainsi la commune à soutenir la mise en place au sein de l'école secondaire prévôtise d'un nouvel outil de prévention visant à pallier les risques de non-insertion professionnelle. À savoir le projet «Lift» qui, comme son nom l'indique, se veut une sorte «d'ascenseur professionnel».

Agir en amont

Proposé par une association à but non lucratif au nom éponyme, le concept «Lift», lancé en 2006, est déjà utilisé dans plus de 300 écoles secondaires en Suisse. «Sélectionnés selon des critères définis et avec leur consentement, les jeunes se

rendent quelques heures par semaine dans une entreprise régionale, en dehors du temps scolaire», explique le PSA, qui voit là une bonne manière de permettre aux écoliers de se frotter au monde du travail et de gagner en estime personnelle.

«Le PSA est conscient que des efforts sont déjà faits pour éviter que les adolescents ne se retrouvent sans solution. Il craint toutefois que le soutien, parfois nécessaire, intervienne trop tardivement dans le cursus scolaire», note-t-il, tout en soulignant qu'agir en amont permettrait d'accroître les chances des jeunes en difficulté de trouver une place d'apprentissage.

Alors que divers outils existent déjà en matière d'orienta-

tion professionnelle, la coordinatrice du projet pour la Suisse romande, Aude Métral, insiste sur l'aspect complémentaire de «Lift». «Notre objectif premier n'est pas de permettre au jeune de faire un choix de métier, mais bel et bien de faire de la prévention précoce afin de lui permettre de se familiariser avec le monde du travail, de développer certaines compétences nécessaires et de l'aider ainsi à faire cette transition de l'école au marché du travail.»

Un réseau d'entreprises

Selon le principe, l'écolier se rend entre deux et quatre heures par semaine dans une entreprise, où il effectue des tâches adaptées. «Avec notre soutien, les écoles secondaires participantes se font un réseau

d'entreprises partenaires afin de pouvoir proposer des places aux écoliers qui participent au projet. L'idée est que l'élève soit si possible intégré au projet dès la 9^e année et puisse ainsi effectuer trois stages de trois mois environ», indique Aude Métral, tout en précisant que les entreprises sont encouragées à offrir une petite rémunération aux jeunes.

Seule école de la région

En 2020, environ 4000 entreprises ont participé au programme sur l'ensemble du pays et plus de 3000 jeunes ont pu en bénéficier. «Nous avons collaboré avec une école de Delémont et de Biemme il y a quelques années, mais à l'heure actuelle, Moutier serait la seule commune à participer dans le Jura et le Jura bernois», note Aude Métral.

Relevons que le Conseil municipal, tout comme la com-

mission scolaire et le Service de la jeunesse et des actions communautaires de Moutier, sont favorables au projet. «Il est important de renforcer le dispositif existant afin de garantir aux jeunes une meilleure transition entre l'école et la vie professionnelle», estime l'exécutif communal.

Directeur de l'école secondaire de Moutier et secrétaire de la commission scolaire, Pierre-Yves Monnin estime quant à lui qu'une telle mesure pourrait concerner quatre ou cinq élèves par année en moyenne. «Le canton a déjà mis pas mal d'instruments en place pour combler les lacunes qu'il peut y avoir entre l'école et le monde professionnel, mais «Lift» est un outil supplémentaire qui pourrait aider certains élèves», note-t-il. Le dernier mot reviendra donc aux conseillers de ville, le 7 décembre.

CATHERINE BÜRKI

Composer avec le coronavirus

► Alors que le coronavirus perturbe le monde professionnel, Aude Métral ne cache pas que la mise sur pied de ces places de travail hebdomadaire en entreprises peut s'avérer un peu plus compliquée ces temps. «Les entreprises ont néanmoins besoin d'assurer la relève et notre projet leur permet d'avoir des contacts avec de potentiels futurs apprentis. Nous sentons que la nécessité et l'envie de s'engager sont toujours présentes, et ce tant du côté des entreprises partenaires que des écoles.»

► Relevons que pour lancer le projet «Lift», la Municipalité devra s'acquitter d'une cotisation de 300 francs auprès de l'association. Le coût estimé en matière d'accompagnement des élèves et de suivi du projet est ensuite d'environ 1100 francs par écolier participant, selon Aude Métral. CB

En bref

GRAND CONSEIL BERNOIS

Des sous pour les soins palliatifs

Le Grand Conseil bernois a accepté hier de débloquer un crédit annuel de 230 000 fr. (pour la période 2021-2025) pour l'association en charge des soins palliatifs dans la partie franco-phonie du canton et qui couvre également les cantons du Jura et de Neuchâtel. Relevons que le plafond du crédit a été augmenté de 30 000 fr. par rapport à la somme actuelle. Une partie des élus se sont positionnés contre cette augmentation, sans toutefois réussir à convaincre le plenum. CB

CANTON DE BERNE

Les indemnités J+S modifiées

Les indemnités pour les cours J+S seront adaptées dès le 1^{er} janvier. Le Conseil-exécutif annonce avoir approuvé une modification de l'ordonnance concernant l'octroi d'indemnités aux agents de Jeunesse et Sport et la contribution financière des participants aux cours. Les indemnités allouées dans le canton seront alignées sur les indemnités nationales. À noter qu'en 2019, 326 experts J+S bernois ont accompli 989 jours de travail. CB

SAINT-IMIER

Des lampes pilotées à distance

Onze nouveaux mâts de neuf mètres équipés de lampes LED dotées d'une puissance de 30 watts chacune ont été posés dans le secteur ouest de la rue de la Fourchaux. Ces lampes sont télécommandées individuellement. Leur puissance d'éclairage est réduite jusqu'à 50% entre 22 h et 5 h du matin. Par rapport à la situation antérieure, les nouvelles installations permettent de réaliser une économie d'électricité de plus de 60%. PB

CORONAVIRUS

Statistiques hebdomadaires pour les différentes régions

La Direction de la santé du canton de Berne a complété le nombre de cas quotidiens de Covid-19 figurant sur son site (www.be.ch/corona) par le nombre de cas hebdomadaires recensés dans les arrondissements administratifs. On peut par exemple constater qu'entre les semaines 46 et 47, le nombre de cas a diminué de 347 à 264 dans le Jura bernois, alors qu'il a passé de 297 à 309 du côté de Thoune. PB

TAVANNES

Piétonne renversée par une automobile

Une piétonne s'appretant à traverser la route a été renversée par une automobile hier après-midi à Tavannes. Légèrement blessée, elle a été transportée à l'hôpital. La victime (une jeune fille) s'appretait à traverser le passage piéton situé en face du Kebap quand, pour une raison encore inconnue, elle a été heurtée par une automobile arrivant de Reconvilier. Une déviation a dû être mise en place. PB

VALBIERSE

Budget 2021: un casse-tête pour le Conseil communal

De mémoire de journaliste, ce qui s'est passé lundi soir lors du Conseil général de Valbirse est inédit. Qu'un budget, qui plus est lourdement déficitaire (928 000 francs, voir LQJ de mardi), soit refusé n'est évidemment pas extraordinaire. Mais qu'il le soit à la quasi-unanimité, ça, par contre, c'est spectaculaire. Et pas forcément facile à digérer pour le Conseil communal.

«J'ai effectivement eu l'impression d'être un peu seul au monde, admet le maire et chef des finances Jacques-Henri Jufer. Qu'un budget soit discuté et remis en cause par le législatif, c'est de bonne guerre. Le système est ainsi conçu. Que la droite veuille davantage d'austérité, c'est encore assez dans l'ordre des choses. Mais que personne ne vienne défendre les dépenses que nous avons

planifiées, c'est beaucoup plus difficile à comprendre.»

Face à Nicolas Curty (PLR) et à ses 32 propositions pour tenter de dépenser moins, le maire a défendu la nécessité (mise en évidence par un audit) d'augmenter la dotation en personnel communal. Il a aussi plaidé pour une augmentation (à ses yeux justifiée) de 0,5% de la masse salariale des employés communaux, soutenu la création d'un journal d'information et justifié des dépenses en faveur de la culture. Entre autres. Mais nul ne sait ce que les conseillers ont pensé de son plaidoyer.

Une gauche passive

Attaque de Curty, défense de Jufer... puis plus rien. Pas de débat. Personne pour soutenir la fonction publique ou la culture. Et à l'heure du vote,



Le maire Jacques-Henri Jufer et ses collègues du Conseil communal ne vont pas avoir la tâche facile.

ARCHIVES STÉPHANE GERBER

un rejet du budget à la quasi-unanimité des élus présents. Ce qui a été combattu par la droite n'a donc pas été défendu par la gauche.

«Tout le problème pour le Conseil communal, c'est de

savoir maintenant comment interpréter ce qui s'est passé et donc dans quel sens remanier le budget, s'interroge le maire. Si personne n'est monté à la tribune pour défendre nos options, est-ce que cela veut dire

qu'elles sont toutes mauvaises? Personne ne m'a dit si les arguments que j'ai développés devant le plénum étaient bons ou pas...»

L'absence de débat va profiter à la droite

Dans le doute, Jacques-Henri Jufer n'a pas 36 solutions: «Je vais probablement proposer au Conseil communal de donner suite à certaines propositions du PLR, puisque celles-ci n'ont soulevé aucune réaction, explique-t-il. La création d'un poste de travail et l'augmentation des salaires communaux vont certainement être repoussées, tout comme la création du journal d'information et l'attribution de certaines subventions.»

Reste à voir comment la gauche réagira lors de la présentation du nouveau budget au mois de janvier. PB

PLATEAU DE DIESE

Coup de jeune pour la route entre Diesse et Lamboing

Réunis en assemblée communale mardi soir, les ayants droit de la commune de Plateau de Diesse ont donné leur aval à un crédit d'engagement de 370 000 francs destiné à la réfection de la route cantonale et à la création d'un chemin piétonnier entre les villages de Diesse et de Lamboing. La dépense a été avalisée par 76 voix contre 4 et 13 abstentions. Elle comprend la réfection des canalisations des eaux potables et des eaux usées, ainsi que le déplacement de la cabine électrique.

Par 80 oui contre 9 non, les citoyens de la commune ont encore donné leur approbation au renouvellement de la Charte 2022-2031 du Parc régional Chasseral. CB

